

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Evreux
PALAIS DE JUSTICE
4bis RUE DE VERDUN BP 382
27003 EVREUX CEDEX
MINITEL:36.17 CODE INFOGREFFE

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sàrl 2MTP sarl
10 rue de Bouronne
27700 HENNEZIS

Dépôt effectué par :

Sàrl 2MTP sarl
10 rue de Bouronne
27700 HENNEZIS

Numéro RCS : Evreux B 478 695 117

<40630/2004B00658>

Pièces déposées le 24/10/2008

Numéro : 2803872

Acte sous seing privé du 22/09/2008

- Cession de parts (ou Donation)
entre Monsieur ROY Dominique le cédant d'une part
et Monsieur Didier LETIEC le cessionnaire d'autre
part

L'un des Greffiers associés

Le mot "ORIGINAL" ci-dessus signifie que vous êtes en présence d'un original émanant du greffe

CESSION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNES

- **Monsieur ROY DOMINIQUE**,
Né le 28 juillet 1959 à TOURS (37)
Célibataire

Demeurant à : LE COUDRAY, 37150 LUZILLE

Ci-après désigné "le Cédant",

DE PREMIERE PART,

- **Monsieur DIDIER LETIEC**
Né le 11 Avril 1959 à ARPAJON (91), de nationalité française
Marié à Madame Murielle CASSAT, sous le régime de la communauté légale réduite
aux acquêts
Demeurant à HENNEZIS (27700) 10, rue de Boursonne

Ci-après désigné "le Cessionnaire",

DE DEUXIEME PART,

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Ont préalablement à l'acte de cession de parts sociales, objet des présentes, exposé ce qui suit :

Suivant acte sous seing privé en date à Vesly du 21 Septembre 2004, il existe une Société A Responsabilité Limitée, dénommée MULTIMAT TP « 2MTP », au capital actuel de 50 000 Euros, divisé en 5000 parts de 10 Euros chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé au 10, rue de Boursonne – 27 700 HENNEZIS et qui est immatriculée au RCS d'Evreux sous le numéro 478 695 117

La société MULTIMAT TP « 2MTP » a pour objet :

Toutes opérations d'achat, de vente et de location de tout matériels, neufs ou d'occasion, de travaux publics et routiers, d'exploitation de carrières, d'exploitation agricole ou forestière ;

DN DL MCT

Et, toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières ou immobilières quelles pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Le cédant possède 750 parts et chacune lui été attribuées lors de l'augmentation de capital du 3 mai 2007.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Monsieur ROY DOMINIQUE cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Monsieur Didier LETIEC qui accepte 750 parts sociales de 10 Euros lui appartenant dans la société.

Monsieur Didier LETIEC devient propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés à ces parts.

Le Cessionnaire aura seul droit aux dividendes susceptibles d'être attribués aux dites parts au titre des résultats de l'exercice en cours.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 7 500.00 EUROS (sept mille cinq cents Euros) que Monsieur Didier LETIEC a payé comptant ce jour, à Monsieur ROY DOMINIQUE lui en donnant bonne et valable quittance.

DECLARATION DU CEDANT ET DU CESSIONNAIRE

Le Cédant déclare :

- qu'il est né le 28 juillet 1959 à TOURS (37)
- qu'il demeure à LE COUDRAY, 37 150 LUZILLE
- qu'il est de nationalité française
- qu'il est habituellement résident au sens de la réglementation des changes
- qu'il a la pleine capacité juridique d'aliéner,
- que les parts cédées sont libres de tout nantissement et de tous autres droits.

LE CESSIONNAIRE DECLARE :

- qu'il est né le 11 Avril 1959 à ARPAJON (91),
- qu'il demeure à HENNEZIS (27700) 10, rue de Boursonne
- qu'il est marié à Madame Murielle CASSAT,
- qu'il est de nationalité française
- qu'il est habituellement résident au sens de la réglementation des changes
- qu'il a la pleine capacité juridique d'aliéner.

REMISE DE PIECES

DN
DLT
NCT

Le cédant a remis présentement au cessionnaire qui le reconnaît, la copie des statuts et celle du dernier bilan approuvé par la Société, lesquels copies ont été certifiées conformes par la gérance de la société.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la société dénommée MULTIMAT TP « 2MTP » est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créées en vue de rémunérer les apports effectués à la société. Il précise que la société n'est pas une société à prépondérance immobilière au sens de l'article 150 A bis du Code général des impôts.

FORMALITES DE PUBLICITE

La présente cession sera signifiée à la société dans les conditions prévues par l'article 1690 du Code civil. Toutefois cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

FRAIS

Les droits d'enregistrement afférents à la présente cession seront intégralement supportés par le Cessionnaire qui s'y oblige.

A HENNEZIS , le 22/09/08

Fait en six exemplaires,
dont deux pour les parties,
un pour l'enregistrement,
un pour dépôt au siège social,
et deux pour dépôt au greffe

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE LOUVIERS

Le 10/10/2008 Bordereau n°2008/1 217 Case n°9

Ext 3639

Enregistrement : 122 € Pénalités :

Total liquidé : cent vingt-deux euros

Montant reçu : cent vingt-deux euros

L'Agent

Nadine DUBOSC
Agent des Impôts

Didier LETIEC

Murielle CASSAT épouse LETIEC

Dominique ROY